

6. Emplacements Réservés



N°	Destination	Superficie	Bénéficiaire
1	Sans objet		
2	Aménagement de jardins partagés	12 584 m²	Communes
3	Equipement public destiné à des locaux pour le service public	13 969 m²	Communes
4	Sans objet		
5	Désenclavement du secteur de Padule par l'aménagement d'un chemin d'une emprise de 4 mètres	4 975m²	Commune
6	Elargissement de voirie d'une emprise de 5 mètres – quartier de Tignoso	875 m²	Commune
7	Sans objet		
8	Sans objet		
9	Création de voirie – village et cimetière	1 880 m²	Commune
10	Sans objet		
11	Elargissement de voirie d'une emprise de 2 mètres	756 m²	Commune
12	Agrandissement du groupe scolaire et maintien de l'espace vert	14 144 m²	Communes
13	Aménagement des voies de désenclavement et de la Vallée de Cala d'Olivu	12 800 m²	Commune
14	Sauvegarde des ruines d'Urctica	11 500 m²	Commune
15	Sans objet		
16	Sans objet		
17	Elargissement de voirie dans les extensions est du village	498 m²	Communes
18	Aménagement de l'OAP n°2 suivant la procédure d'expropriation	48 474 m²	Communes
19	Aménagement de l'OAP n°1 offrant logements denses et une boucle de circulation à proximité du village	19 921 m²	Communes
20	Aménagement de logements en primo accédant et accession libre. Cet ER vient sécuriser l'emprise foncière à destination de logements présenté dans l'OAP	8 348 m²	Communes